

OFFRE SPÉCIALE SALON

PRIME DE  
500€

PROFESSIONNELS  
DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR,  
RECEVEZ UNE PRIME DE 500€  
POUR LA DÉCONSTRUCTION  
DE VOS MOBIL-HOMES EN FIN DE VIE

## CONDITIONS DE L'OPÉRATION

L'offre est ouverte sur les stands des constructeurs partenaires (IRM/O'HARA/COCO, MOBIL-HOME RIDEAU, RAPIDHOME, LOUISIANE, TRIGANO) pendant la durée des 2 salons :

- **Atlantica, les 9, 10 et 11 octobre 2018**
- **Sett, les 6, 7 et 8 novembre 2018.**

► L'offre est exclusivement réservée aux professionnels de l'habitat de plein air, visiteurs sur les salons cités ci-dessus, et ne concerne que les mobil-homes.



Pour bénéficier de la prime, il est nécessaire de remplir, de façon complète et lisible, le bulletin de pré-demande de déconstruction. Seuls les formulaires insérés dans l'urne prévue à cet effet seront comptabilisés.

► Il s'agit d'une première « expression de besoin » sans les détails nécessaires à une véritable demande de prise en charge, qui a été effectuée depuis le 1/08/2018 ou qui sera remplie plus tard sur [www.ecomobilhome.fr](http://www.ecomobilhome.fr).

► Un nombre maximum de 10 primes pourra être accordé à chaque raison sociale (soit 10 mobil-homes à déconstruire bénéficiant chacun de 500€ HT, soit 5000€HT au maximum). Une facture de « reprise mobil-home pour déconstruction : nombre de mobil-homes x 500€HT » devra être transmise une fois la déconstruction effectuée à : Eco Mobil-Home 3, rue des Cordelières 75013 PARIS.

► Les personnes ayant rempli leur bulletin seront recontactées afin de valider leur demande de prise en charge en ligne sur [www.ecomobilhome.fr](http://www.ecomobilhome.fr)

Pour toute question ou information complémentaire sur cette « Offre spéciale Salon », appelez le 0610362928